

Mobilisez vos droits à la formation avec **maillage**

La formation professionnelle continue est **un droit pour les salarié-es** et **une opportunité pour les employeurs** de renforcer leur projet.

En tant que structure employeuse, vous cotisez chaque mois pour la formation. Ces contributions financent des actions dont vos salarié-es peuvent bénéficier.

Une ressource à disposition de votre équipe pour soutenir la vie de votre organisation.



Formez votre équipe associative

Une réponse sur mesure aux enjeux de votre collectif

Chaque association est singulière par son projet, son organisation et son territoire. Maillage accompagne les petites associations employeuses des Hauts-de-France qui souhaitent former leur équipe à partir de leur réalité et de leurs pratiques.

Pourquoi choisir le sur-mesure ?

COHÉSION

Réunir le collectif autour d'un temps commun

ALIGNEMENT

Créer un socle de culture commune

RÉALITÉ

Travailler directement sur vos situations

AGILITÉ

Adapter le contenu aux besoins de chacun-e

Organisme de formation spécialisé dans l'ESS, Maillage appuie les associations sur la structuration de leurs projets, leur organisation interne ou encore leurs modèles économiques.

Notre approche

Elle repose sur :

- Une connaissance fine du **fonctionnement associatif**.
- Une **pédagogie participative**, centrée sur la mise en pratique.
- Des contenus construits à partir de **cas réels**, souvent issus de votre propre fonctionnement.
- Une capacité à intervenir auprès de **collectifs mixtes** (bénévoles, dirigeant·es, salarié·es).

Exemples de thématiques

Gouvernance associative, statuts et organisation horizontale

Gestion financière et outils de pilotage

Développement et structuration de projet d'utilité sociale

Fonction employeur

Ces thématiques sont abordées à partir de vos enjeux concrets et peuvent être combinées.

Chaque demande fait l'objet d'un échange préalable pour **qualifier vos besoins et objectifs**. L'équipe élaborera ensuite une proposition pédagogique adaptée (contenu, durée, modalités).

Si vous avez bénéficié d'un accompagnement individuel avec Maillage, vous connaissez déjà notre programme et y avez peut-être formé vos bénévoles ou salarié·es. Vous pouvez continuer à **vous appuyer sur nous pour soutenir le développement des compétences de votre équipe**.

Un besoin partagé entre plusieurs associations ? N'hésitez pas à vous regrouper pour organiser **une session commune**.

Zéro

reste à charge*

Modalités pratiques

Durée et calendrier définis avec vous. Formation en présentiel.

Public : salarié·es, dirigeant·es, bénévoles impliqués·es. 4 à 12 participant·es

Lieu : dans les locaux de Maillage (Lille), chez vous ou chez un partenaire.

*Associations employeuses : la formation peut être **intégralement prise en charge par votre OPCO**. Maillage vous guide pas à pas dans la constitution de votre dossier de financement.

Prêt·e à franchir l'étape suivante ?

Un simple échange suffit pour évaluer la pertinence de votre projet.

Le petit plus : si votre besoin relève davantage d'un conseil stratégique global, nous saurons vous orienter vers le Dispositif Local d'Accompagnement (DLA).

Qui contacter ?

Audrey Le Coutour, 06 25 98 48 20
audrey.lecoutour@maillage.asso.fr

